



# CHARTRE DU CARAPATTE

## **CRISE SANITAIRE :** **LE PORT DU MASQUE RESTE TOUJOURS OBLIGATOIRE**

### A L'attention des RESPONSABLES LEGAUX

#### **1. RESPECT DES HORAIRES**

Le Carapatte est un groupe d'enfants accompagné par des personnes bénévoles sur le chemin de l'école. Il fonctionne comme un vrai bus. Il a des horaires et des trajets fixes. **On n'attend pas les retardataires.**

#### **2. ABSENCES**

Les responsables légaux sont tenus de prévenir dès que possible en cas d'absence de leur(s) enfant(s) la personne **référente du « Carapatte » (en priorité Mme BOULEY 06.50.56.95.81).**

Le fonctionnement du Carapatte est indépendant de celui de l'école. Les accompagnateurs ne sont pas tenus d'informer les enseignants de l'absence de votre enfant. Il convient que les parents préviennent eux-mêmes l'école.

#### **3. PRISE EN CHARGE**

Les responsables légaux sont responsables de leur(s) enfants(s) jusqu'à l'arrivée du Carapatte à l'arrêt en question et doivent s'assurer que leur enfant s'est équipé du gilet jaune et a bien été pris en charge par les accompagnateurs.

#### **4. ASSURANCE**

Les responsables légaux attestent être assurés (responsabilité civile familiale) ainsi que leur(s) enfant(s) (assurance scolaire).

Sur le plan des assurances (responsabilité civile/accident), les responsables légaux gardent toutes leurs prérogatives.

#### **5. COMPORTEMENT**

Les responsables légaux restent seuls responsables du comportement de leur(s) enfant(s). En cas de difficulté, les accompagnateurs se réservent le droit de ne pas prendre celui-ci en charge.

### A L'attention des ENFANTS

#### **1. RESPECT DES HORAIRES**

Quand je me rends à pied à l'école avec le Carapatte, je respecte l'horaire établi et je n'arrive pas en retard au lieu de rendez-vous pour ne pas rater le Carapatte.

#### **2. COMPORTEMENT ET SECURITE**

Afin de garantir ma sécurité, la sécurité du groupe et de préserver les avantages de ce mode de déplacement, je m'engage à :

- Respecter les consignes des accompagnateurs
- Veiller toujours à former un groupe compact pendant le trajet
- Respecter le code de la route
- Ne pas courir ni bousculer mes camarades
- M'équiper en fonction du temps
- Porter un gilet fluorescent (fourni et obligatoire).